

Publié le 20 juillet 2020 - Par François d'Alteroche

## Des références sur des élevages bio du Massif central

**Les typologies des élevages allaitants bio sont souvent aussi diverses que leurs résultats techniques et économiques. Des données ont été synthétisées sur ce volet pour 14 exploitations par le pôle Agriculture biologique Massif central.**



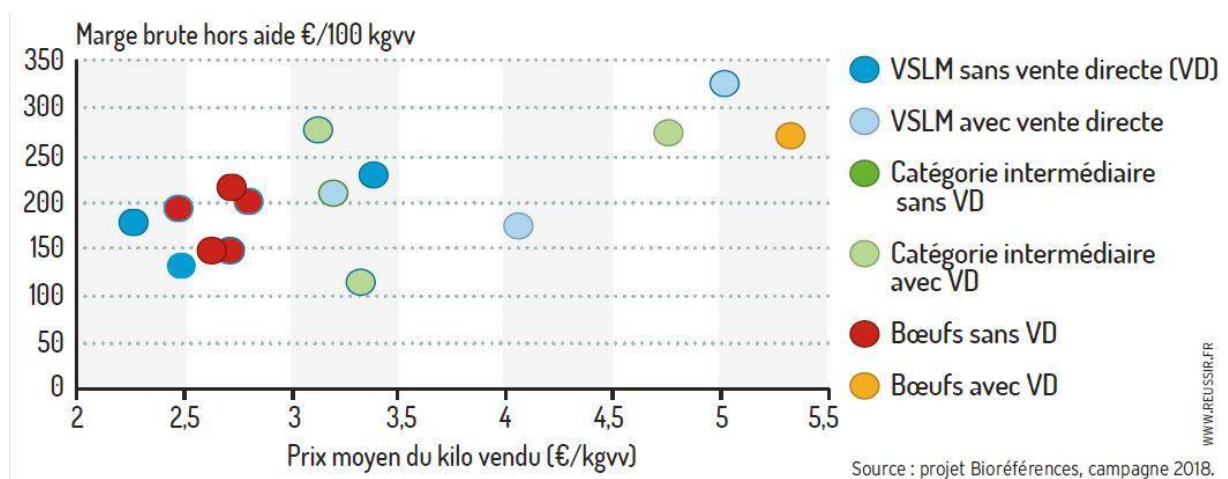
De par la localisation de l'échantillon d'exploitations retenues, la plupart des départements du Massif central sont concernés par au moins un élevage avec également toute la diversité des races classiquement élevées sur ce vaste territoire.

© F. d'Alteroche

Des revenus par unité de main-d'œuvre (UMO) très contrastés et des typologies d'exploitations elles aussi assez diversifiées. La synthèse des résultats techniques et

économiques de quatorze élevages spécialisés en production de viande bovine réalisée par le collectif Bioréférence du pôle Agriculture biologique du Massif central pour la campagne 2018 fait état d'une certaine hétérogénéité pour le volet descriptif de ces élevages mais également pour les tarifs auxquels ces exploitations vendent leurs animaux et les niveaux de revenus qui en découlent. Si on analyse tout d'abord le prix moyen au kilo vif vendu (voir graphique), on constate des différences importantes sans occulter bien entendu le fait qu'une part non négligeable de ces animaux sont commercialisés en vente directe. Un peu moins de la moitié de ces élevages (6 sur 14) y ont recours pour une partie de leur production et cela concerne d'abord les producteurs de veaux. Ceux qui ont choisi de finir leurs mâles en bœufs sont nettement moins concernés. « *La vente directe s'avère gagnante économiquement si le prix de vente est supérieur à 4,50 euros/kg vif, soit 12,50 euros/kg de viande nette commercialisable et si les frais de transformation sont maîtrisés* », souligne Christèle Pineau, ingénieure à l'Institut de l'élevage et en charge de la synthèse de ces données. Et de souligner que pour ce débouché, il est particulièrement important de fixer le bon tarif dès les premières ventes car il devient difficile de le réajuster par la suite.

### Variation de la marge brute de l'atelier en fonction du prix moyen du kilo vendu



### Prix contrastés pour les veaux

Si on s'en tient dans un premier temps aux veaux, le prix moyen auquel ils sont commercialisés par chaque exploitation est très variable. Du simple au double. Jusqu'à 5 euros du kilo vif dans un élevage les valorisant essentiellement en vente directe, mais moins de 2,50 euros du kilo vif pour des animaux écoulés dans d'autres circuits. Des références qui ne font cependant pas état du niveau qualitatif de ces animaux. S'agit-il de véritables veaux sous la mère copieusement nourris et très correctement finis ou ne ressemblent-ils pas davantage à des veaux de type « broutards » pour lesquels le niveau qualitatif des carcasses (couleur et note d'état) est forcément bien moindre.

Le prix au kilo vif des bœufs non commercialisés en vente directe est nettement plus homogène. Pour les exploitations prises en compte, il est compris entre 2,5 et 2,75 euros du kilo vif. Bien en deçà toutefois des quelques 5,30 euros du kilo vif obtenu par l'une de ces exploitations, laquelle les vend essentiellement en vente directe. La marge brute hors aides est elle aussi très variable, comprise dans une fourchette oscillant entre 110 et

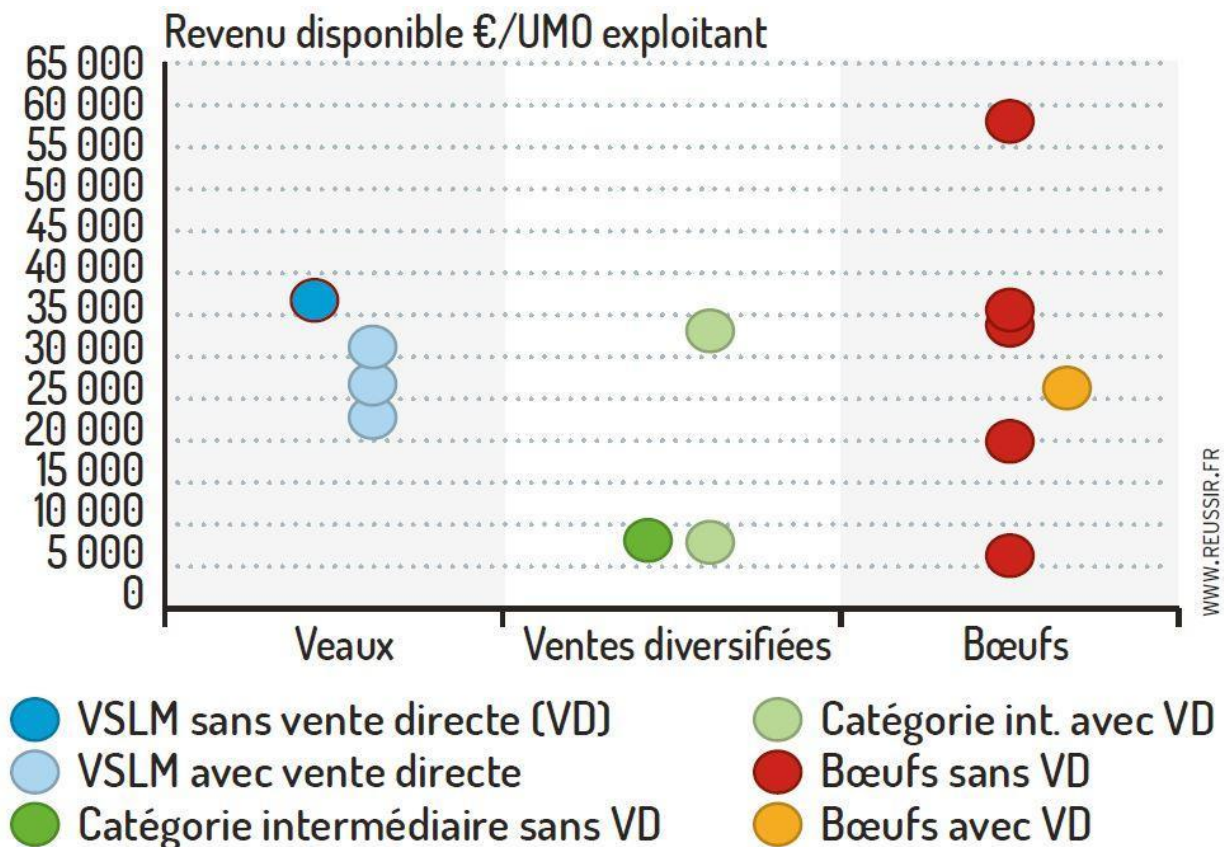
325 euros/100 kg de viande vive. Les élevages commercialisant au moins une partie de leur production en vente directe sont globalement ceux réalisant les meilleures performances sur la marge ramenée au kilo vif vendu. Pour autant, le recours à la vente directe ne semble pas être forcément la panacée dans la mesure où l'éleveur qui réalise les plus mauvaises marges ramenées au kilo vif commercialise une partie de sa production de cette façon.

## **L'impact des sécheresses**

L'analyse des résultats économiques moyens selon la typologie des principales catégories de bovins mâles commercialisés par ces quatorze exploitations est particulièrement délicate à interpréter compte tenu du très petit nombre de fermes prises en compte. Ce sont également des structures d'exploitations très différentes de par leur dimension, leur localisation avec également une certaine diversité pour les différentes catégories d'animaux produits. Difficile de raisonner sur des moyennes dans des conditions. À signaler cependant l'impact de la sécheresse 2018, qui a clairement pénalisé les résultats comparativement aux chiffres de 2017. Elle a également contribué à accroître les disparités en fragilisant encore un peu plus les élevages déjà un peu tendus sur le fonctionnement de leur système fourrager avec des stocks parfois tout juste suffisants dans le cadre d'une année climatique « normale ».

Si on s'en tient au seul revenu disponible par UMO en analysant ce ratio pour chacun des 14 élevages, les résultats sont très variables dans le groupe des producteurs de bœufs (de 5 000 euros/UMO à plus de 55 000 euros/UMO) et dans une fourchette nettement plus resserrée pour les producteurs de veaux. *« Les deux exploitations du groupe 'veaux sous la mère et veaux lourds' qui dépassent les 30 000 euros/UMO sont celles qui sont les plus autonomes en matière de fourrage et les plus économes pour leur distribution de concentrés, rendu possible par une excellente gestion du pâturage »,* précise Christèle Pineau.

## Variabilité du revenu disponible par UMO exploitant



Au sein du groupe des producteurs de bœufs, le meilleur résultat (revenu disponible de 57 710 euros/UMO) concerne un Gaec dont les pratiques ont été modifiées suite aux sécheresses à répétition de ces dernières années. Le chargement a en particulier été revu à la baisse avec un fort accroissement de la SAU à cheptel constant. Les 5 hectares de culture et 33 hectares de SFP supplémentaire ont permis d'abaisser le chargement à 1,1 UGB/ha de SFP tout en confortant l'autonomie en concentrés. Le mode de récolte des fourrages a également évolué vers des fauches plus précoces pour améliorer le niveau qualitatif des stocks.

À l'inverse, toujours pour le groupe des producteurs de bœufs, le plus mauvais résultat concerne un élevage où le revenu a chuté de plus de 9 000 euros comparativement à 2017 pour tomber à guère plus de 5 000 euros/UMO l'an dernier. La situation s'est nettement dégradée depuis la précédente campagne pour différentes raisons. « *Récemment installé, il est encore en phase d'accroissement de cheptel (10 vêlages supplémentaires/2017, soit 71 vêlages en 2018. Le niveau de ses annuités est élevé et totalise 29 % du produit brut total* », précise Christèle Pineau. La sécheresse a également été lourde de conséquences avec la nécessité d'avoir recours à des achats de fourrages tout en accroissant la quantité de concentrés distribués pour maintenir le niveau des performances. Il en résulte une hausse de 33 euros/UGB de ses charges opérationnelles, aide sécheresse de 45 euros/UGB déduite.

**Les 14 exploitations suivies** pour lesquelles les résultats de 2018 ont pu être exploités sont réparties sur l'ensemble du territoire de l'entité géographique Massif central.

## **Quatorze exploitations réparties en trois groupes**

Les acteurs de ce suivi les ont réparties en trois groupes selon le type de bovins finis produits dans ces élevages et plus particulièrement selon le devenir des veaux mâles.

1 Le groupe « **veaux sous la mère et veaux lourds** » concerne un total de cinq fermes. Leur SAU varie de 64 à 144 hectares pour des cheptels oscillant entre 58 et 210 UGB (41 à 111 vêlages) et une production de viande vive variant de 15 720 kg à 44 720 kg.

2 Le groupe « **ventes diversifiées** » rassemble des éleveurs produisant avec leurs mâles tout l'éventail de bovins qu'il est possible de produire en agriculture biologique, y compris des taurillons. Leur SAU varie de 101 à 149 hectares pour des cheptels totalisant de 75 à 139 UGB (30 à 70 vêlages) avec une production de viande vive variant de 18 815 kg à 38 740 kg.

3 Le groupe « **bœufs ou JB bio** » finit l'essentiel de ses mâles en gros bovins avec une dominante de mâles castrés. Leur SAU est comprise entre 53 et 215 hectares pour des cheptels compris entre 57 et 170 UGB (33 à 101 vêlages) avec une production de viande vive comprise entre 22 036 et 57 770 kg.

## **Des références pour les élevages de ruminants bio**

Ces données ont été rassemblées dans le cadre du projet Bioréférences porté par le pôle AB Massif central, lequel vise justement à répondre à la demande de références technico-économiques sur différents systèmes de production en élevage biologique présents sur un large Massif central. Depuis l'Yonne au Nord jusqu'à l'Aveyron au sud et depuis la Haute-Vienne à l'ouest jusqu'au Rhône à l'est. Soixante-dix fermes concernées par des élevages de ruminants sont suivies dont 16 détiennent un troupeau de bovins allaitants. Le collectif réalisant ces suivis est composé des chambres d'agriculture des différents départements concernés, de l'Inrae, du Pôle agriculture Bio Massif central et de l'Institut de l'élevage.